



Universités & Territoires

n°91

5 février 2013

sommaire



2 : suite de l'éditorial
3/9 : Parties prenantes : Afev, AFIJ, ADELE, AVUF et CPU.
10/17 : Territoires.
19/24 : Universités.
25/26 : Débats et rebonds. **27 :** Brèves.



Pessac, première réalisation portée par une Entreprise Sociale pour l'Habitat sur le domaine universitaire (page 7 et 8). Photo DomoFrance

Zoom

12 : Entretien avec Daniel Roche, Président de l'association CESAR à Rouen.
16 : Chronique d'Antoine Godbert, Directeur de l'Agence Europe-Education-Formation France (2e2F).
21 : Guide de compétences pour le niveau licence de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne.



10^{ème} Nuit des étudiants du monde

éditorial

Défiance ou confiance ?

En ce début d'année, une rapide rétrospective s'impose.

Septembre 2012 : Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur prépare « *un dispositif efficace de cautionnement solidaire* » pour aider les étudiants à trouver plus facilement un logement ». Avril 2012 : le programme du candidat à la présidence François Hollande évoque « *un dispositif de caution solidaire devrait être mis en place avant le 29 juin 2012* ». Septembre 2011 : Laurent Wauquiez annonce « *l'expérimentation d'un fond prenant en charge le dépôt de garantie que doivent déboursier les étudiants à la location de leur logement* ». Avril 2011 : lors des assises du Logement



Par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

étudiants, Valérie Pécresse déclare : « *nous allons créer la caution CROUS qui servira aux étudiants de garantie de paiement de loyer et de charges locatives auprès de leur bailleur* ». Le Secrétaire d'État au Logement, Benoist Apparu, précise qu'il « *est favorable à l'élargissement pour tous les étudiants du bénéfice de la Garantie pour les Risques Locatifs* »...

(Suite Page 2)

Parties prenantes

(Suite de l'éditorial)

Garantie ou caution, solidaire ou universelle, aider les étudiants ou les bailleurs : comment tant de notions et de prise de positions ont-elles pu voir le jour en si peu de temps, pour à l'arrivée, ne rien produire pour les étudiants et leurs familles ? Pourquoi est-ce si difficile de passer à l'acte ? Sommes-nous confrontés à des problèmes juridiques et réglementaires insurmontables ? Les solutions seraient-elles trop onéreuses dans une période de restriction budgétaire ? Assiste-t-on à une guerre larvée entre certains acteurs institutionnels ?...

Devant ces reculades à répétition, toutes les interprétations sont envisageables ! Comme le disent certains thérapeutes « *le problème n'est peut être pas la réponse, mais plutôt la question ou l'objet* » de la problématique.

Au fond, de quoi parle-t-on derrière les termes de caution et de garantie ? S'agit-il des risques que des bailleurs prennent en

louant leur bien à des étudiants (risque de dégradations, couvert par la caution, risque d'impayés des loyers sensés être couverts par une garantie) ?

La caution n'est plus un problème – à de très rares exceptions – depuis que son encadrement juridique limite à un mois de loyer son montant. C'est en train de devenir la règle pour tous. On constate d'ailleurs que les dispositifs régionaux ou l'avance Locapass sont de fait très peu utilisés. Il reste donc la garantie. Les étudiants sont-ils de si mauvais payeurs ? Ces jeunes irresponsables sont-ils capables de squatter leurs appartements sans payer leurs loyers ? Ah jeunesse irresponsable et irrespectueuse, si seulement vous étiez un peu plus sérieux... Laissons parler les chiffres : le CROUS, premier bailleur étudiants annonce un taux d'impayé de moins de 1%, les résidences privées elles revendiquent moins de 0,5%, le dispositif CLE Aquitaine mis en place dans la région et qui assure la garantie à environ 700 étudiants locaux, affiche lui aussi un taux nettement en dessous des 1%.

Mauvais objet, mauvaise question ! Le problème de fond n'est pas le paiement des loyers par les étudiants. Le blocage se situe ailleurs. En premier lieu, il s'agit d'un signe de défiance de notre société vis-à-vis de sa jeunesse. C'est également le résultat de l'absence de politiques publiques claires sur la vie étudiante – et sa prise en charge au niveau local – , avec une réelle incapacité depuis la massification de l'enseignement supérieur à distribuer les prérogatives et rôles de chacun pour accompagner les étudiants.

On le voit, la garantie, ou plutôt la demande de garantie est un problème de défiance ou de confiance selon le point de vue adopté. C'est une question politique qui ne trouvera pas de solution via « une » recette miracle ou un dispositif « *bon sang mais c'est bien sûr !* » qu'il nous restera à développer.

La confiance ne se décrète pas, elle ne s'assure pas non plus. Elle se travaille entre les acteurs locaux, les citoyens qui ont envie, intérêt ou besoin de faire vivre et développer leur territoire. C'est la question du vivre ensemble et de la place que l'on donne à la jeunesse, mais aussi des moyens qu'on se donne pour lui permettre d'accéder à la formation la plus poussée.

Déployons sur chaque territoire, avec les acteurs concernés que sont les acteurs du logement, les Universités, le monde économique et les collectivités les moyens d'accompagner globalement le parcours de nos étudiants. Les exemples français et européens existent : ici la région, adossée au Crous ou un organisme de l'économie sociale, là des universités et des écoles qui s'engagent auprès de la Cité Internationale de Paris, des organismes regroupant tous les acteurs locaux comme en Allemagne, ou encore des Fondations accompagnant globalement des étudiants ... Les jeunes sont divers, leurs besoins sont hétérogènes, leurs situations évoluent sans cesse, arrêtons de chercher une réponse unique, avec un acteur unique à une situation complexe : A trop chercher l'idéal, parfois « *le mieux est l'ennemi du bien* »... ■



Parties prenantes



Page 4

L'Association des villes universitaires de France (AVUF) aura 20 ans en 2013. Entretien avec **François Rio**, Délégué Général de l'**AVUF**.

[Lire la suite](#)



Page 5

Entretien avec **Anne-Flora Morin-Poulard**, Déléguée régionale Sud-Ouest de l'**Afev**. Zoom sur des débats autour de la **RSU à Tarbes**.

[Lire la suite](#)



Page 6

Chronique de Daniel Lamar, Directeur Général de l'AFIJ, sur la différenciation des demandeurs d'emploi en fonction de leur « éloignement de l'emploi ». Entretien avec Geoffray Riondet, coordinateur régional AFIJ Rhône-Alpes sur **l'accompagnement vers l'emploi dans l'économie sociale**.

[Lire la suite](#)



Page 7

Au départ, des besoins divers identifiés par l'équipe de l'opération Campus de Bordeaux ; à l'arrivée, un projet d'équipement remarquable par sa nouveauté. Présentation de l'**espace santé-logement de Pessac**.

[Lire la suite](#)



Page 8

Partenariat d'excellence sur Pessac : un espace Santé-Logement et Chronique de **Vincent Dupy, Président fondateur d'ADELE** sur le logement étudiant à Bordeaux.

[Lire la suite](#)

Avoir 20 ans en 2013

L'Association des villes universitaires de France (AVUF) aura 20 ans en 2013. Quel est le programme d'action de l'association fondée par Pierre Albertini alors maire de Mont-Saint-Aignan et aujourd'hui présidée par Hélène Mandroux, maire de Montpellier ? Entretien avec François Rio Délégué Général de l'AVUF.



Intervention de François Rio, Délégué Général de l'AVUF lors du Colloque de Poitiers sur l'attractivité et le rayonnement des villes universitaires.

L'AVUF a 20 ans cette année, comment percevez-vous les évolutions des relations entre le monde universitaire et les collectivités locales ?

En 20 ans, il y a eu une évolution considérable. Il y a 20 ans, c'est le lancement du schéma « université 2000 » qui marque le début d'un investissement massif des villes moyennes dans l'enseignement supérieur, mais essentiellement dans une logique d'aménagement du territoire qui est rarement pensée avec les universitaires. Pourtant, ces derniers vont prendre peu à peu l'habitude de solliciter les collectivités locales pour les investissements dans une logique de guichet. Heureusement, une autre logique va émerger peu à peu dans les esprits des uns et des autres, notamment à l'occasion des CPER 2000-2006 et surtout des suivants, renommés contrats de projets ; c'est le moment où les premiers schémas locaux ou régionaux vont s'élaborer, et où la conférence des Présidents d'Université prend acte de la territorialisation de l'enseignement supérieur. La convention cadre signée par l'AVUF avec la CPU, en associant la l'AMGVF et la FVM fin 2010, a montré un désir partagé de systématiser la démarche de schémas locaux. Une démarche qui est apparue aussi nécessaire pour les grandes villes que pour les moyennes avec les 2 vagues d'appel à projet du Plan Campus et des Investissement d'Avenir.

Comment allez-vous célébrer cet événement ?

Nous avons prévu d'organiser trois rendez-vous autour de la relation « villes / enseignement supérieur et recherche » : deux grands séminaires d'échange et de réflexion sur les constats et un colloque de synthèse et de prospective. Le premier événement se déroulera à Nantes le 14 juin et traitera

surtout des questions de présence étudiante, et de la façon dont elle transforme la ville. Le second événement devait se tenir à Aix-en-Provence, début octobre, sur l'urbanisme universitaire et l'aménagement des campus. La synthèse aura lieu, à Paris, le 21 novembre et intégrera une forte dimension de benchmarking international et de prospective pour les 10 ans à venir.

Quel bilan des Assises tirez-vous ?

Un bilan mitigé, car même si la Ministre a réellement souhaité que les villes et les agglomérations prennent toute leur place dans les débats, l'organisation les a marginalisées de fait. Elles contribuent, de façon de plus en plus importantes, aux grands équipements, à l'attractivité des établissements, au lien recherche-développement, à la diffusion de la connaissance scientifique et à la réussite de l'étudiant ; mais leur légitimité reste contestée ou minorée. Nous portons une part de responsabilité car nous n'avons pas su vraiment mobiliser nos grands élus, dont quelques uns ayant épousé un peu rapidement l'approche exclusivement régionale. En même temps, ces Assises ont stimulé une réflexion partagée entre les différentes associations du bloc local, et cela est un réel progrès qui nous permettra d'être opérationnels lors du prochain débat... ■

Commissions et colloques

Retrouvez sur le site de l'AVUF les dates des prochaines réunions de commissions de l'AVUF

INFO + <http://www.avuf.fr>

Et sur le site dédié au colloque, le programme des prochains colloques et séminaires.

INFO + <http://www.colloques-avuf.com>

Le territoire au coeur de l'université

Le rapport des Assises de l'enseignement supérieur propose la mise en place de schémas régionaux associant les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche avec un volet « Responsabilité Sociale des Universités » et l'insertion de cette question dans les débats du Conseil des Études et de la Vie Universitaire. La valorisation de l'engagement dans les cursus universitaires est également préconisée pour développer la vie associative et ainsi, favoriser l'intégration et la sociabilisation des étudiants.

Trois questions à...



Anne-Flora Morin-Poulard, Déléguée Régionale Sud Ouest

Pouvez-vous présenter l'Afev dans la région Sud-Ouest ? L'Afev dans le Sud-Ouest regroupe une équipe de 18 salariés, 78 jeunes en service civique et plus de 1300 étudiants bénévoles engagés dans des actions de solidarité au sein des quartiers populaires. Développé autour des pôles universitaires de Toulouse, Albi, Rodez, Tarbes, Bordeaux, Agen et Barcelone, le projet de l'Afev vise à prévenir l'échec scolaire en s'appuyant sur la ressource jeunesse, et à valoriser cet engagement quotidien : accompagnements individualisés et actions collectives citoyennes sont mises en œuvre en ce sens. Près de 1600 enfants et jeunes sont ainsi accompagnés par l'Afev dans le Grand Sud-Ouest chaque année.

Quel est le projet le plus innovant sur votre territoire ? Nous avons développé sur les territoires des projets innovants visant à favoriser le lien entre Université et Cité. Sur le quartier du Mirail à Toulouse, par exemple, de nombreuses modalités d'échange entre habitants et étudiants ont été réfléchies et testées. Aujourd'hui, nous envisageons d'ouvrir, sur ce quartier, de nouveaux espaces d'engagement pour les étudiants. Au carrefour entre collectivités, universités et quartiers, nous sommes amenés à développer des projets d'immeubles dédiés

à la colocation à projets solidaires sur les villes de Toulouse et Pessac. Cette formule permet de conjuguer engagement solidaire sur le quartier et logement à loyer modéré, cela apporte une dynamique nouvelle sur les territoires.

Vous êtes également l'une des animatrices éditoriales du blog ZEP. Pourquoi cette initiative ? Le blog ZEP nous permet de travailler à l'émergence de la parole jeune et de généraliser une expérimentation francilienne que nous avons réalisé en 2011-2012 en lien avec le blog « 2012, les jeunes bloguent la présidentielle » mis en place par L'Etudiant.fr, à l'échelle du territoire national. Longtemps dans l'action, l'Afev a, ces dernières années, particulièrement développé son plaidoyer, car nous sommes persuadés que la jeunesse est porteuse de solutions. L'angle éditorial choisi est celui du récit à la première personne : l'idée est de permettre à des jeunes de se raconter plutôt que de se voir décrits, de proposer plutôt que d'appliquer... En tant qu'association d'éducation populaire, nous avons le devoir de favoriser cette parole, de mettre en confiance les jeunes blogueurs et de faciliter leur expression vis-à-vis des citoyens et des décideurs. Un dispositif d'accompagnement, porté par des journalistes professionnels et les salariés de l'Afev sur les pôles, permet de recueillir chaque semaine ces tranches de vie. Bien souvent confrontés à de nombreuses difficultés et angoisses, les jeunes engagés de l'Afev témoignent d'une réelle envie d'apporter leur contribution à la transformation sociale !

■ **INFO +** <http://blog-trendy.letudiant.fr/zep/>

Zoom

À Tarbes

L'Université Toulouse III - Paul Sabatier a choisi de présenter un thème peu abordé par d'autres universités et pourtant au coeur des missions de ces dernières : la responsabilité sociale des universités. Le mardi 20 novembre, l'IUT de Tarbes a ainsi accueilli une journée de débats en partenariat avec l'Afev.



Une centaine d'élus locaux, d'acteurs sociaux et économiques, d'étudiants, d'enseignants et enseignants-chercheurs, et d'autres personnels de l'Université ont répondu à cette journée de réflexion. Une synthèse des débats est mise en ligne sur le site Internet de l'Université de Toulouse III avec une présentation des quatre principales propositions qui émergent de la journée de réflexion :

- Construction d'un cadre qui engage les universités à porter cette responsabilité sociale sur les territoires, et qui lui donne une existence institutionnelle comme mission transversale à l'ensemble de celles actuellement définies dans la loi ;
- Incitation des établissements d'un site à construire une stratégie universitaire territoriale commune ;
- Rôle des universités dans la commande publique : celle-ci devrait être un levier pour le milieu économique local ;
- Soutien et accompagnement de la diversité des formes d'engagement des étudiants dans des actions citoyennes et solidaires sur le territoire.

Pour Bertrand Monthubert, Président de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, ce focus « est l'occasion de donner la parole à notre environnement social, économique, à tous ceux qui ont conscience que l'avenir de nos territoires se joue dans la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche. L'Université Toulouse III - Paul Sabatier est pleinement engagée dans cette démarche dans la construction de son projet stratégique d'établissement. » ■

INFO + <http://www.univ-tlse3.fr>

Accompagnement **vers l'emploi**

Malgré la crise, l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) continue de recruter car ses activités restent en phase avec les besoins sociétaux : implantation locale, proximité avec les besoins de la population, préoccupations autour du développement durable et de la consommation responsable... En 2020, un salarié sur 4 de l'ESS partira à la retraite, ouvrant ainsi de nombreuses opportunités d'emploi dans les années à venir dans toutes les catégories socioprofessionnelles (cadres, employés, etc.). Il est évident que sur ce secteur comme sur d'autres, la question de l'accompagnement des chercheurs d'emploi reste d'actualité.



Geoffroy Riondet,
coordinateur régional
AFIJ Rhône-Alpes.

Pouvez-vous présenter le Forum de l'Emploi Solidaire qui se déroule dans votre région ?

Le Forum de l'Emploi Solidaire a eu lieu le 17 novembre 2012 à l'Hôtel de Région Rhône-Alpes. Il a été organisé par la CRESS Rhône-Alpes, l'AFIJ et Rhône-Alpesolidaires en partenariat avec l'État, la Région Rhône-Alpes, le Grand Lyon et la Ville de Lyon et le soutien de Pôle emploi, du CJDES, de Chorum, de la Macif, de la Matmut, et de la MGEN. Ce 5e forum dédié à l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes a été le premier job dating du secteur à dimension régionale ! En effet, pour cette édition 2012, le forum a essentiellement axé sur la mise en relation des recruteurs du secteur de l'ESS avec les demandeurs d'emploi.

Qu'est-ce que l'emploi solidaire et qui sont les employeurs de ce secteur ?

L'économie sociale et solidaire rassemble les structures et entreprises qui concilient utilité sociale, activité économique et/ou gouvernance démocratique. Donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits, elles sont organisées autour d'une solidarité collective, d'un partage démocratique du pouvoir dans l'entreprise et réinvestissent leur résultat dans leurs projets et au service des personnes. Ce secteur représente 10 % des emplois en France. En Rhône-Alpes, 230 000 personnes

travaillent au sein d'une association, d'une coopérative ou d'une mutuelle.

Qu'apportent des entreprises « plus humaines » à l'économie locale ?

Il s'agit avant tout d'une économie locale qui répond aux préoccupations et besoins de la population. À ce titre, les activités qu'elle développe sont en adéquation étroite avec les territoires sur lesquels elles sont implantées. Très liés aux activités de service, les emplois de l'économie sociale et solidaire se concentrent dans les départements les plus urbanisés. Les trois métropoles de la région (Lyon, Grenoble et Saint-Étienne) regroupent ainsi un peu plus de la moitié des effectifs ESS régionaux.

Existent-ils des solutions innovantes dans l'ESS pour faire face à la crise ?

Depuis 2008, L'ESS a mieux résisté que le reste de l'économie à la crise et a joué un véritable rôle d'amortisseur en maintenant ses recrutements. Si le début 2011 marque un fléchissement comme dans les autres secteurs économiques, il n'en demeure pas moins que les innovations sont nombreuses et créatrices d'emplois. Les coopératives d'activités permettent aux entrepreneurs individuels de bénéficier d'un véritable statut et de conforter leurs projets. La formule coopérative est aussi utilisée pour la reprise d'entreprises en difficulté par leurs salariés, ce qui permet de maintenir un emploi local. De même, le développement des circuits-courts (Amap...) et de filières locales de consommation responsable ou encore d'éco-construction localisent des activités nouvelles autour des centres urbains. ■

INFO + <http://afij-actualites.org>

Chronique



Par Daniel Lamar
Directeur général de
l'AFIJ

Pôle Emploi a choisi depuis le début de l'année une stratégie (stratégie 2015) qui différencie ses services aux demandeurs d'emploi en fonction de leur « éloignement de l'emploi ».

Les professionnels savent que cette notion est toute relative en fonction des lieux, des métiers, des moments... et bien sur des choix du « demandeur d'emploi » : volonté de travailler tout de suite, à quel salaire, mobilité, etc. La Cour des Comptes va jusqu'à s'interroger sur l'intérêt économique d'un accompagnement vers l'emploi... L'expérience acquise en 18 ans par l'AFIJ, sur son créneau de jeunes post bac débutants, conduit à pouvoir contribuer à ce débat avec des constats simples :

- 1) L'identification de l'éloignement de l'emploi d'un jeune ne se réalise pas forcément au premier entretien : il faut plus de contacts.
- 2) Les outils virtuels sont un plus efficace, en particulier sur certains domaines d'une recherche d'emploi, mais ils ne remplacent pas l'entretien en face à face.
- 3) Pour certains jeunes primo demandeurs d'emploi (pas tous), une médiation s'impose ; elle est efficace pour trouver un emploi qualifié répondant au projet du jeune.
- 4) Enfin, il est urgent d'accompagner un jeune en recherche d'emploi sans attendre. Les actions d'accompagnement sur les chômeurs de longue durée sont lourdes et peu efficaces. Il faut commencer dès que possible pour obtenir des solutions rapidement et éviter l'installation dans le système du chômage et la précarité.

Ces quelques constats concernent un public ciblé, c'est à dire plus des 3/4 de la jeunesse (77,5% d'une classe d'âge a validé un bac en 2012). Ils ne prétendent pas être transposables à d'autres publics, mais gagneraient à être entendus. ■



Pessac : un espace Santé-Logement

Par Nicolas Delesque

Au départ, des besoins divers identifiés par l'équipe de l'opération Campus de Bordeaux et les partenaires de l'Université de Bordeaux ; à l'arrivée, un projet d'équipement remarquable par sa nouveauté et sa singularité, valorisé par la signature d'un architecte de renom, Rudy Ricciotti. Présentation de l'espace santé-logement de Pessac.

Au moment de l'évaluation de l'état des bâtiments du Campus de Pessac Talence, celui de la médecine préventive faisait pâle figure et connaissait de graves problèmes de structures. Pourtant, ce type de bâtiment est censé accueillir potentiellement les 30 000 étudiants usagers du Campus, d'où la décision de l'Université de Bordeaux, d'inscrire la réalisation d'un nouveau centre de médecine préventive dans l'opération Campus.

À ce besoin (trop souvent oublié quand on évoque les conditions de

réussite des étudiants), apparaît une réflexion plus globale portant sur des formes de logements diversifiés sur le campus même.

Diversifiés car, partant des besoins identifiés des différentes composantes de l'Université, il apparaît que des segments de demandes de logement ne sont pas ou peu satisfaites : étudiants en mobilité nationale, doctorants et personnels éligibles au logement social.

(Suite Page 8)

En résumé

Dv construction et Rudy Ricciotti, architecte, sont lauréats du concours avec un projet innovant.

En quelques chiffres, le bâtiment :

- 1 051 m² pour l'espace santé facilement accessible en rez-de-chaussée,
- 40 logements du t1 bis au t4 pour les doctorants-chercheurs,
- 39 logements du t2 au t4 pour les employés de l'université éligibles au logement social,
- 71 logements t1/t2 et 3 t5/t6 pour les étudiants en mobilité et les apprentis.

Dans son projet, Rudy Ricciotti développe une écriture architecturale valorisante utilisant des matériaux pérennes. Le bâtiment, lisse et blanc, sera réalisé en béton auto plaçant lumineux afin de capter les effets solaires. Il comportera de nombreux percements de dimension variée, des terrasses décalées afin de rompre la linéarité des façades et jouer avec les contrastes ombre-lumière. ■

(Suite de la page 7)

Enfin, à ces deux besoins identifiés, viendra s'ajouter un souhait présent dans le projet de l'Université même : une vie de campus forte, un projet de vie partagé par l'ensemble de la communauté universitaire. Des logements seront donc réservés pour des étudiants souhaitant participer à des projets d'animation du campus et de ce fait, à son inscription territoriale.

Pour les initiateurs de ce programme d'ensemble mixte, mis en valeur par le projet de Ricciotti, il doit devenir, dans le futur et vaste campus rénové, un véritable point de centralité pour l'ensemble des usagers, mais aussi, un premier pas dans le développement d'une vie « pérenne sur le campus » en étant une source de vie et d'animation.

La volonté d'avoir un projet mixte en terme d'usage mais aussi en terme de public visé, a orienté l'Université pour choisir comme maîtrise d'ouvrage, une entreprise Social de l'Habitat, DomoFrance, habituée à ce type d'opérations.

Le défi est relevé, « *L'ambition de DomoFrance est de construire un modèle de réalisation en termes d'architecture, de technicité, et de performance environnementale. Un bâtiment « phare » dans le paysage actuel du campus Universitaire* » peut on lire dans sa lettre professionnelle.

Ouverture prévue, printemps 2015 ! ■

Partenariat d'excellence

■ Dans le cadre de l'élaboration du projet « opération campus » l'université de bordeaux a mis l'accent sur les enjeux d'un volet « vie de campus ».

Le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général de Gironde et la Communauté urbaine de Bordeaux participent au financement de l'opération. La ville de Pessac est partenaire du projet. Dv construction fait équipe avec Rudy Ricciotti et les bureaux d'études spécialisés Otce et Behi pour réaliser ce bâtiment bioclimatique innovant. L'assistance à maître d'ouvrage est assurée par les bureaux d'études I-eau, Cetab et Concepts & programmes. DomoFrance est maître d'ouvrage de l'opération et gèrera la nouvelle résidence sur la durée de l'autorisation d'occupation temporaire (33 ans).

■ Porté par la Direction de la Promotion Immobilière, ce programme revêt une importance particulière pour DomoFrance dans la mesure où il s'agit de la première réalisation portée par une Entreprise Sociale pour l'Habitat sur le domaine universitaire et non pas en périphérie comme tel est le cas dans de nombreuses autres opérations de construction de logements étudiants.

À travers cette opération, DomoFrance poursuit son ambition de participer au dynamisme du campus universitaire en réalisant, conformément à la volonté de la Ville de Pessac, un immeuble offrant une densité raisonnée sur une parcelle de 2600 m².

■ L'afev est pressentie pour animer les appartements de colocations présents dans le nouveau bâtiment Doyen-Brus. Afin de préparer leurs arrivées, des Kaps de l'AFEV, en partenariat avec la Municipalité de Pessac, la Région Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde se sont installées sur le quartier de Saige Formanoir à la rentrée 2013 dans la récente résidence étudiante de DomoFrance.

Ainsi, pour la première fois sur l'agglomération bordelaise, 13 colocataires ont choisi de vivre cette première expérience de colocation solidaire au sein de 3 appartements meublés et de développer sur le quartier pour l'année universitaire 2012-2013, des projets de proximité ayant pour but de renforcer les liens entre le territoire et le campus. ■

Info + <http://www.kolocsolidaire.org>



Chronique



Par Vincent Dupy,
Président fondateur
d'ADELE.

Une monographie sur le logement étudiant en Aquitaine et dans la communauté urbaine de Bordeaux a été réalisée par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille (ADUL) afin de comparer la situation de Lille avec d'autres villes universitaires de France.

Dans ce document, les auteurs soulignent « *qu'environ 70%, soit 52 000 étudiants, doivent trouver à se loger de manière autonome dans l'agglomération bordelaise compte tenu de l'éloignement de leur lieu de résidence. On estime que plus de 2 000 étudiants boursiers ne trouvent pas à se loger en résidence universitaire.* »

En ce qui concerne, Bordeaux quatre enjeux majeurs et stratégiques sont définis : « *hausse des effectifs étudiants, hausse des effectifs des étudiants étrangers et boursiers, demande croissante de courts séjours à prendre en compte estimée à environ 5% des effectifs : étrangers en mobilité et étudiants en stage, tant en termes de logement dédiés qu'en termes de gestion adaptée, dégradation du parc de logement Crous (environ les 2/3 présentent une obsolescence importante).* »

La création de l'Espace santé logement à Pessac est particulièrement intéressante car elle ouvre une voie innovante pour de nombreux campus. Le bail emphytéotique peut permettre à des universités de réaliser des constructions universitaires sur leur foncier et le confier en gestion aux bailleurs sociaux, au Crous ou aux gestionnaires privés. ■

Info + <http://www.adu-lille-metropole.org/documentbibliotheque/pdf/1338.pdf>

Territoires



Page 10 et 11

Chronique et cartographie de Bruno Martin.

Campus bordelais : « Repenser l'urbanisation des territoires universitaires ».

[Lire la suite](#)



Page 12

Il existe en France de nombreux regroupements de collectivités, d'universités ou de professionnels autour de l'enseignement supérieur et de la recherche. **Entretien avec Daniel Roche, Président de l'association CESAR à Rouen.**

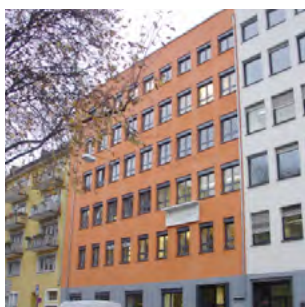
[Lire la suite](#)



Page 13

Expérimenter pour inventer des formes de géo-interactivité enrichies, tel est le projet que poursuit, depuis plus d'une dizaine d'années, **Jean-Pierre Jambes, Maître de Conférences à l'Université de Pau.**

[Lire la suite](#)



Page 14 et 15

A l'image du CROUS en France, l'Allemagne a développé depuis 1921 un réseau de Studentenwerk dans tout le pays. **Présentation du Studentenwerk de Stuttgart.**

[Lire la suite](#)



Page 16 et 17

Entretien avec **Antoine Godbert, Directeur de l'A2e2F.** Zoom sur **la Nuit des étudiants du monde**, événement phare d'ESN France et de l'AVUF.-

[Lire la suite](#)

Campus bordelais : « Repenser l'urbanisation des territoires universitaires »

Par Bruno Martin, Géographe & Consultant indépendant*

Le Campus de Bordeaux est en fait celui de « Talence-Pessac-Gradignan » (TPG). Ce domaine universitaire d'une superficie totale approchant 250ha (2,2km sur 1,1km) est un des plus vastes de France et figure parmi les plus grandes concentrations d'étudiants en Europe. On en compte près de 45 000 au sein de 3 universités (Bordeaux 1, 3 et 4) et de grandes écoles (IEP, BEM, etc), mêlant sciences dures, humaines, sociales et de gestion. Les spécificités de ce campus sont liées à sa desserte en transports en commun et son caractère beaucoup moins dense que d'autres campus français, comme ceux des périphéries parisiennes, lyonnaises, lilloises ou encore toulousaines.

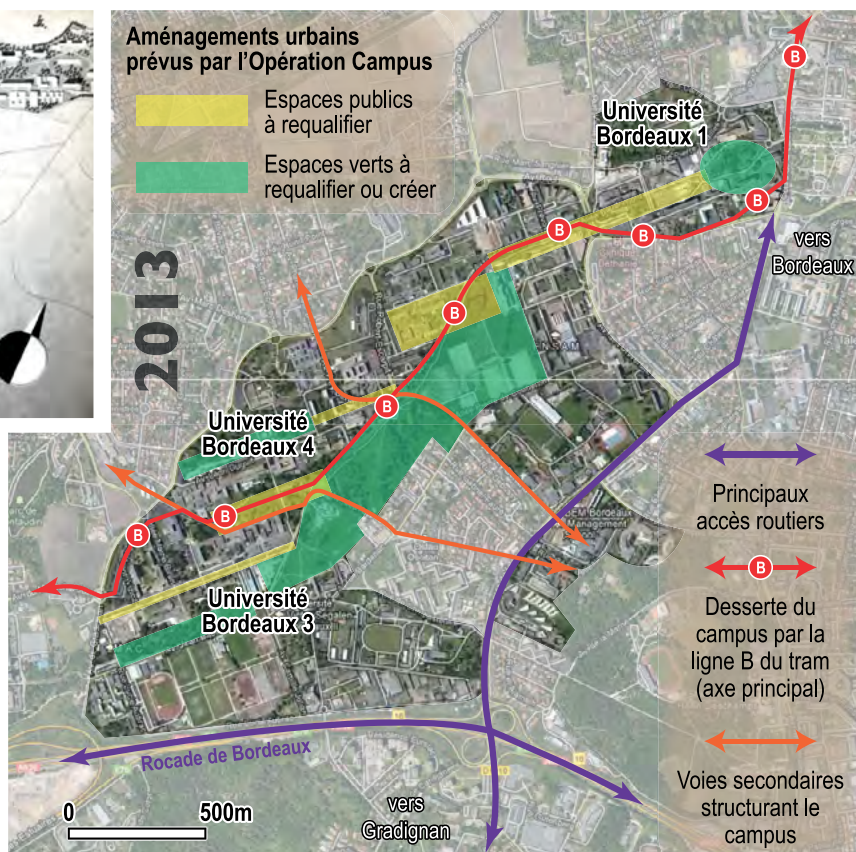
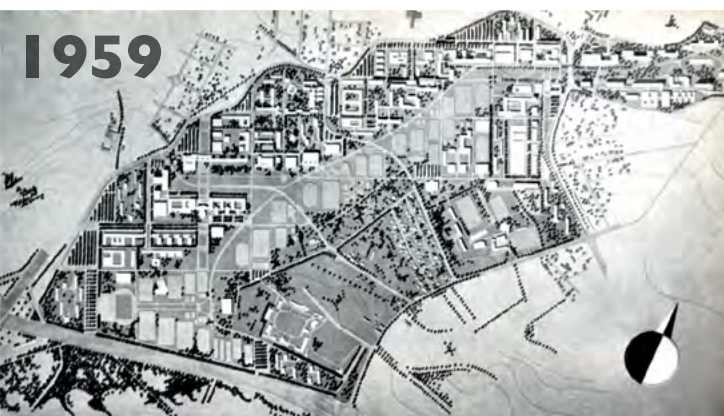
De nombreux campus ont été transférés en périphérie des villes françaises dans les années 1970. À Bordeaux, c'est tout juste après la seconde guerre mondiale (1949) que la ville implante la faculté des sciences à Talence, sur une vingtaine d'hectares à l'extrémité nord-est du campus actuel. Les facultés du centre-ville étaient en

effet « au bord de l'asphyxie », les effectifs ayant quadruplé de 1900 à 1945. À l'époque, ce choix est aussi justifié par les possibilités d'extension, les réserves foncières et le faible coût des surfaces. La conception est confiée à l'architecte René-André Coulon, qui a notamment par la suite travaillé sur le campus HEC de Jouy-en-Josas.

Il faudra ensuite quelques années pour faire les acquisitions foncières et réaliser un premier plan du futur campus bordelais. C'est l'architecte parisien Louis Saint-saulieu qui sera le « chef d'orchestre » de l'extension du domaine universitaire vers le sud-ouest. Il propose un plan-masse du nouveau « complexe universitaire » qui est approuvé en 1963 (voir ci-dessous). L'Avenue des facultés est la voie principale qui structure l'ensemble du domaine : les voies du tram B, desservant actuellement le campus, suivent son tracé. On compte 3 pôles majeurs encore visibles aujourd'hui avec les emplacements des 3 universités.

En 2007, les acteurs bordelais scellent une nouvelle union avec la création du PRES Université de Bordeaux.

(suite page 11)



(suite de la page 10)

Au-delà de la volonté de rendre l'enseignement bordelais plus visible et attractif, ce PRES portera également le dossier du « Plan Campus bordelais », en réponse à l'appel à projets lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en 2008. Le dossier bordelais fait partie des projets retenus. Un mot d'ordre pour les acteurs locaux : « vers un nouveau modèle d'université ».

Le préambule du dossier de candidature révèle que « le tramway a transformé la perception des distances, en plaçant ce lieu de vie étudiante à 10 minutes du centre de Bordeaux ». Les gens qui arpentent quotidiennement le campus ont gagné en accessibilité, mais perdu la notion de proximité propre à un campus.

Les sites sont dispersés, les terrains sont inhospitaliers et cela « manque d'unité et de projet de vie ». Le campus bordelais a pourtant été conçu comme « un espace ouvert, percé de trouées de vide ou de verdure » et découpé « conformément aux fonctions humaines », en mêlant des zones vertes, universitaires et d'habitat.

L'Université de Bordeaux s'est dotée, en 2010 d'un Schéma directeur immobilier et d'aménagement. Même si les suites de l'Opération Campus sont incertaines, cela a permis aux acteurs de formaliser leurs souhaits de développement. Avant de réinsérer définitivement le Campus TPG dans son tissu urbain, l'heure est pour le moment à la consolidation des autres campus bordelais. ■

* <http://about.me/bruno.martin>

Info +

Faculté des Sciences de Bordeaux

<http://insitu.revues.org/932>

Le campus et le C.H.U de Bordeaux 1959 2005

<http://insitu.revues.org/6493>

Crédits photos & illustrations

© CNAM/SIAF/CAPA/Archives d'architecture du XXe siècle, fonds DAU 133 IFA 225/1.

© a'urba, agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine.



AFEV ★★ **injep** **L'Observatoire de la jeunesse** **Alternatives Economiques**

Devenir adulte aujourd'hui

Quels défis pour les politiques publiques ?

INVITATION
CONFÉRENCE-DÉBAT

Jeudi 28 février 2013
de 17h à 19h
Cnam, Salle Jean-Baptiste Say
292, rue Saint Martin - 75003 Paris

EN PARTENARIAT AVEC

le cnam

Rouen s'organise

Par Bruno Martin, Géographe & Consultant indépendant

Il existe en France de nombreux regroupements de collectivités, d'universités ou de professionnels autour de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est notamment le cas à Rouen où les établissements de l'enseignement supérieur ont créé « CESAR », une conférence territoriale atypique. CESAR est la seule conférence territoriale qui regroupe l'ensemble des établissements (publics et privés) délivrant des diplômes reconnus par l'État au grade Master. Daniel Roche est directeur général de l'ESITPA (école d'ingénieur en agriculture) et nouveau Président de l'association CESAR depuis septembre 2012.

CESAR

Conférence
de l'Enseignement Supérieur
de l'Agglomération de Rouen



Daniel Roche, Président de
l'association CESAR

Comment est née l'association

CESAR ? Quand en 2007 est sorti le classement des « Villes où il fait bon d'étudier », nous, directeurs des établissements d'enseignement supérieur, avons été interpellés par le classement de Rouen. Nous étions 37e sur 38... Nous avons donc décidé de nous réunir au sein d'une association afin de travailler sur le cadre de vie et d'accueil de nos étudiants, mais également sur l'attractivité de notre

territoire en termes d'enseignement supérieur. Cette année, Rouen a maintenu sa 13e place au classement, signe qu'en quelques années, nous avons su travailler avec nos responsables politiques territoriaux pour améliorer le cadre de vie étudiante rouennaise.

Justement, qui sont vos partenaires, quelles sont vos actions ?

Nos principaux partenaires sont les collectivités territoriales que sont la Ville de Rouen, et la CREA – Communauté d'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe, qui nous accompagnent dans nos projets. L'an dernier, nous avons pu monter avec le soutien de la Ville de Rouen un cycle de conférences sur la thématique « la Ville de Demain », ouvert au grand public, où des personnalités internationalement reconnues dans leur domaine sont venus partager leur regard. Avec la CREA, un véritable partenariat s'est noué l'an dernier à l'occasion de la première « CREA SUP CUP », le challenge sportif des étudiants rouennais. Cette année, nous avons organisé la 2e édition qui a rassemblé plus de 1000 étudiants issus de 15 composantes différentes avec le leitmotiv du fair-play et de la bonne ambiance.

Comment votre association se saisit du thème de la « vie étudiante » ?

Lors de notre constitution, nous avons mis en place une grande enquête menée dans chacun de nos établisse-

ments. Celle-ci nous a permis d'identifier les points de tensions les plus importants pour nos étudiants. Ainsi, nous avons fait des recommandations concernant la politique du logement et des transports en commun. Nous avons également accompagné la Ville de Rouen et la CREA dans leurs réflexions sur un événement d'accueil des étudiants, qui a conduit, pour la première, à la semaine « Zazimuts » et pour la seconde, à la mise en place du challenge sportif étudiant « CREA SUP CUP ».

Quels sont les objectifs et projets de votre mandat ?

Lors de mon élection, j'ai souhaité orienter l'action de CESAR selon 4 axes majeurs : l'attractivité de l'enseignement supérieur rouennais à l'échelle nationale et internationale, les conditions de vie étudiante, faire rayonner l'enseignement supérieur rouennais auprès du grand public et impulser une stratégie commune de développement durable à l'échelle des 10 établissements CESAR. Nous espérons aussi accompagner un projet d'Institut Confucius en partenariat avec une université chinoise, dans une dimension « découverte de la langue et de la culture chinoises » enrichie d'une approche « for business » qui en ferait le 1er Institut de ce type en France et le 2ème au monde après Londres. ■

INFO + <http://cesar-rouen.crihan.fr/>

Ressources numériques territoriales et proximités augmentées

Par Jérôme Sturla, chargé de mission à l'Afev

Expérimenter pour inventer des formes de géo-interactivité enrichies, tel est le projet que poursuit, depuis plus d'une dizaine d'années, Jean-Pierre Jambes, Maître de Conférences à l'Université de Pau. Entre formation, recherche, rédaction d'ouvrages et expérimentations, il a développé une méthode originale qui se fonde sur la stimulation des liens entre sociétés locales et web 3.0.

La première vague de l'Internet, le Web 1.0, a été celle de la publication ; avec la seconde, l'internaute 2.0 est aujourd'hui devenu producteur d'informations. Jean-Pierre Jambes surfe sur les perspectives et les promesses de la troisième vague, celle d'un Web 3.0 qui s'annonce comme celui de l'intelligence collaborative et du tout interconnecté. Ce géographe, spécialisé dans la socio-économie territoriale, explore ce Web émergent pour y trouver des solutions créatrices à la fois de ressources locales et d'écosystèmes créateurs d'interactions sociales plus fertiles.

PARCOURS

Jean-Pierre Jambes a tracé cette voie dès la fin des années 1990, avec la publication de l'ouvrage *Territoires apprenants* et la réalisation de plusieurs missions opérationnelles. Consultant pour la Banque Mondiale, animateur d'une opération de prospective territoriale ou encore, par exemple, directeur du service économique et TIC d'une agglomération pendant une dizaine d'années tout en restant universitaire, il a ainsi tenté, en quelque sorte, d'expertiser son expérience de terrain pour développer ses connaissances et pour participer à l'élaboration de nouvelles façons de penser le développement territorial.

« Je dois beaucoup aux nombreux chemins de traverses empruntés dans ma carrière, un peu à l'écart des canons de beauté universitaires », confie-t-il. « Par exemple, dès 1997, j'ai pu comprendre à quel point Internet allait bouleverser

les métriques et les organisations territoriales, parfois sur-rigides, grâce à un groupe de travail composé de DSI, de collectivités et d'entreprises. J'ai saisi à quel point l'université pouvait apprendre aussi des autres. » Pour exploiter ces potentialités, Jean-Pierre Jambes a fait le choix de privilégier les projets d'expérimentations. Très vite, ses domaines de formation, comme de recherche, se sont organisés autour de la mise en tension de deux métriques, celle des réseaux et des territoires, jugées parfois incompatibles mais dont il pense qu'elles peuvent grandement se fertiliser.

RESSOURCES DE PROXIMITÉ

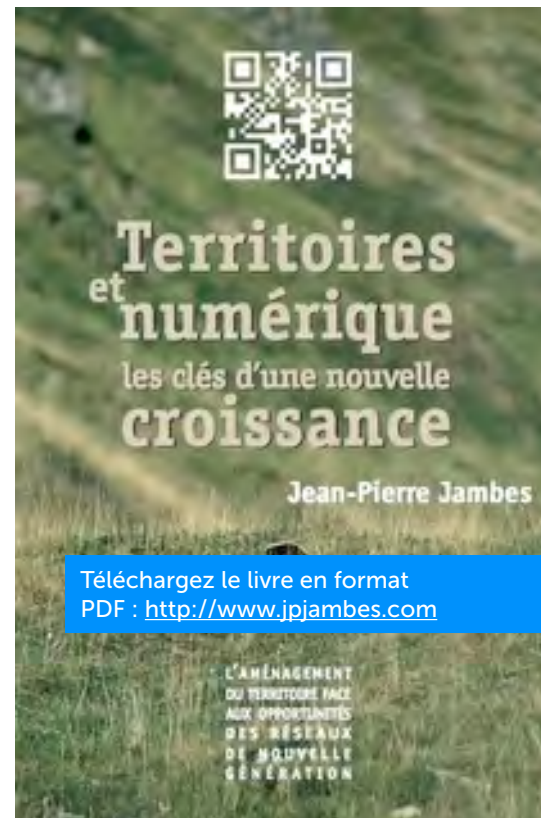
Entre Internet et espace physique, entre politiques locales et mondialisation, Jean-Pierre Jambes travaille le Web comme une ressource de proximité. C'est d'ailleurs, pour lui, l'une de celles qui s'avèrent désormais les plus structurantes pour les « territoires ». Dans un monde où la principale propriété physique de l'espace (la résistance physique à l'échange et le prix à payer pour limiter cette résistance) s'efface de plus en plus, il pense indispensable de construire de nouveaux outils de proximité ; des outils plus à même de favoriser la mise en œuvre d'effets sociaux de coordination, de production et d'innovations.

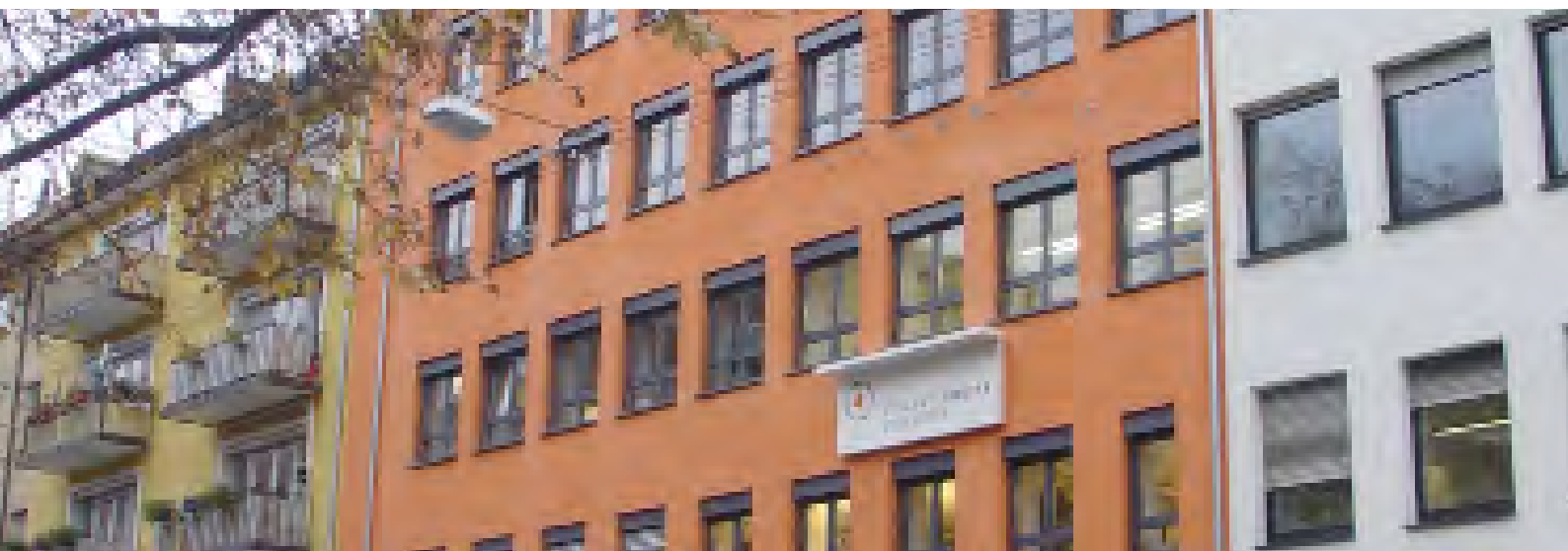
C'est ce qui explique l'attention qu'il porte au Web 3.0, terme encore en construction, mais qui pourrait réunir de plus en plus de solutions permettant de construire les espaces hyper-connectés de demain. Plateformes logicielles

d'interaction temps réel et géolocalisée, internet des objets, outils coopératifs intégrant un tiers de confiance ou encore, par exemple, smart grid, Jean-Pierre Jambes montre d'ailleurs, dans son dernier ouvrage *Territoires et Numérique*, à quel point la maîtrise locale des infrastructures télécoms va devenir un facteur de plus en plus structurant.

Pour démontrer à la fois la maturité de quelques-unes de ces solutions et leur intérêt pour les « territoires », il anime des expérimentations associant des acteurs publics et des entreprises autour de projet de zones d'activité augmentées, de plate-forme interactive dédiée et, plus largement, d'espaces publics enrichis. Les premières réalisations seront en test dès le printemps 2013. ■

INFO + <http://numericuss.com>





Le Studentenwerk de Stuttgart

Par Pierre Yves Ollivier

A l'image du CROUS en France, l'Allemagne a développé depuis 1921 un réseau de Studentenwerk dans tout le pays. Au nombre actuel de 58, ces organismes ont pour objectifs, selon le Prof. Dr. Dieter Timmermann, président du réseau Studentenwerk allemand, il s'agit d' « épauler économiquement, socialement, culturellement et en matière de santé, les étudiants des écoles supérieures allemandes (Hochschule) ». Cette présentation du Studentenwerk de Stuttgart est pour nos lecteurs, un objet de réflexion sur les pratiques françaises.

Les Studentenwerk sont financés par leurs revenus propres (restauration, loyers, etc.), des subventions de l'État et par la cotisation obligatoire semestrielle de tous les étudiants (qu'ils utilisent ou non les services du Studentenwerk). La proportion de chaque source de financement varie suivant la politique menée par chaque Studentenwerk. Ainsi, Stuttgart a pu maintenir à un niveau bas la participation des étudiants grâce à des revenus sur ses activités supérieurs à la moyenne.

Le budget annuel global 2011/2012 du Studentenwerk Stuttgart s'élève à 40.192.041€. Les 76,8% venant des revenus générés par la restauration, les loyers et autres activités représentent ainsi 30.871.180€. En prenant en compte le loyer moyen pratiqué par le Studentenwerk

Stuttgart et le nombre de places, on peut estimer l'apport lié aux loyers à environ 20.000.000€, soit environ les deux tiers des 76,8% ou bien encore la moitié du budget annuel du Studentenwerk Stuttgart.

CHAMPS D'ACTION

Il s'occupe de 13 écoles supérieures représentant au total environ 52.000 étudiants (dont 22.000 à l'université de Stuttgart). Les axes d'actions développés par le Studentenwerk sont les suivants : restauration, logements étudiants, garderies, prêts et assurances (dans le cadre des études), consultation juridique, consultation psychologique, assistance sociale, offres culturelles et conseil pour le financement des études.

(suite page 15)

CROUS à l'allemande

Un Studentenwerk (littéralement : œuvre étudiante) est un service public local en Allemagne destiné aux étudiants des universités de sa zone d'action. Cet établissement public est comparable au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires en France.

Les Studentenwerk possèdent leurs propres lois et statuts et ont donc une certaine indépendance dans chaque Land. Ils développent des prestations visant à aider les étudiants dans leur vie quotidienne et ainsi « leur donner plus de chances de formations, de l'efficacité dans la réalisation de leurs études, et enfin des offres identiques, quelle que soit l'école supérieure où ils sont inscrits ».

En quelques chiffres :

■ 2.159.482 étudiants en Allemagne en 2012

■ 58 Studentenwerke en Allemagne

■ Les montants moyens des loyers Studentenwerk oscillent entre 189 à 263€ (moyenne : 213,62€).

■ Une cotisation étudiante semestrielle est obligatoire. Elle varie entre de 37 et 65€ (moyenne : 56,05€).

■ de 157 à 216 étudiants pour 1 salarié Studentenwerk

■ En moyenne, 10,6 places en restaurant universitaire pour 100 étudiants. ■

INFO + <http://www.studentenwerke.de>

(suite de la page 14)

Le Studentenwerk de Stuttgart est composé de trois entités :

- 1) L'assemblée des délégués (Vertreterversammlung), composée d'environ 60 personnes qui représentent les 13 écoles supérieures dont le Studentenwerk Stuttgart est responsable et qui décident des grandes orientations que le Studentenwerk Stuttgart doit prendre (ex. dans le domaine du logement : augmenter l'offre de logements).
- 2) Le conseil d'administration (Verwaltungsrat), qui précise ce qu'il faut mettre en œuvre (dans notre exemple, il s'agirait du nombre de logements à construire).
- 3) La direction opérationnelle, chargée de mettre en œuvre sur le terrain les objectifs définis (exemple : recherche de terrain, obtention du permis de construire), lui donnant un rôle de maître d'ouvrage.

POLITIQUE DE LOGEMENT

Le Studentenwerk de Stuttgart possède 6.450 places dans 32 foyers d'étudiants (Wohnheim) composés pour certains de plusieurs bâtiments (Gebäude), situés dans la nature, sur le campus ou alors en plein centre-ville.

Les logements sont variés et cela a créé tout un vocabulaire du logement. On y trouve des chambres (Einzelzimmer) organisées en collocations allant de 2 à une dizaine de personnes, avec WC-douches et cuisine mutualisés (exemple d'agencement : une cuisine pour 9 personnes et une douche+WC pour 3 personnes). Le concept de collocation se décline en « Flurgemeinschaft » quand les chambres se répartissent sur tout un couloir avec au bout les WC, douches et cuisine (Flur = couloir), et en « Wohngemeinschaft » quand il s'agit de maisons ou alors d'espaces qui ne présentent pas de longs couloirs.

On trouve également des appartements tout équipés (Appartements), ou alors doubles ou familiaux (Wohngruppen) qui se partagent uniquement la cuisine.

Le but recherché est de permettre une vie collective et individuelle au sein du parc de logements du Studentenwerk, de

façon à prendre en compte au mieux le mode de vie de chaque étudiant.

Les Wohngruppen représentent environ la moitié du parc immobilier du Studentenwerk Stuttgart alors que les Einzelzimmer à peu près 30%.

Les étudiants étrangers représentent 45% des locataires du Studentenwerk Stuttgart, ce qui est supérieur au taux moyen en Allemagne qui est égal à environ 35% (le taux variant de 20 à 60% suivant les endroits).

PARTICULARITÉS

La résidence Max Kade Heim, bien qu'appartenant à Studentenwerk Stuttgart, est gérée par les étudiants eux-mêmes. Leur avis est ainsi demandé avant toute réno-

vation des lieux par exemple. Le mercredi soir est par ailleurs consacré à des fêtes sur la terrasse du dernier étage de la résidence et seuls les locataires de l'immeuble ou alors leurs amis peuvent y accéder : une liste d'émargement est tenue à l'entrée de l'immeuble pour filtrer les arrivants à la soirée. Ce principe responsabilise les étudiants dans leur usage du bâtiment.

Face à la demande croissante de séjours courts, Studentenwerk Stuttgart a imaginé un hôtel (Studentenhotel International) pouvant accueillir les chercheurs, docteurs ou toute autre personne nécessitant un logement sur une courte durée. Cet équipement sert aussi à accueillir les étudiants en musique venant faire un concert à Stuttgart par exemple. ■

Info + <http://www.studentenwerke.de>



Exemples de logements du Studentenwerk Stuttgart

Info + <http://www.studentenwerk-stuttgart.de>

Europe des citoyens

La chronique d'Antoine Godbert, Directeur de l'Agence Europe-Education-Formation France (2e2F), est consacrée à l'année européenne des citoyens. Pour poursuivre nos pages Europe, Flavie Chollet-Garnier, Secrétaire générale ESN France, dresse un bilan de « la nuit des étudiants du monde ». Cette soirée de bienvenue pour les étudiants internationaux, a célébré ses 10 ans en octobre 2012 ! L'AVUF a d'ailleurs largement contribué à mobiliser son réseau.



Antoine Godbert, Directeur de l'Agence Europe-Education-Formation France (2e2F)

La Commission européenne a désigné l'année 2013 « année européenne des citoyens ». En quoi le programme Erasmus s'inscrit-il dans cette thématique ?

La décision de la Commission européenne de désigner la citoyenneté européenne comme thème de l'année résulte du rapport 2010 sur la citoyenneté de l'Union intitulé « Lever les obstacles à l'exercice des droits des citoyens de l'Union ». Ce rapport faisait état des difficultés rencontrées par les citoyens de l'UE pour accéder aux informations relatives à leurs droits. Il proposait aussi de nombreuses actions législatives et d'autres mesures visant à y remédier, parmi lesquelles le fait de consacrer l'année 2013 à la citoyenneté européenne. Nous découvrirons donc tout au long de cette année, des outils d'information et des événements, certains à caractère scientifique, d'autres à vocation pédagogique, destinés à sensibiliser les citoyens européens à leurs droits et aux moyens dont ils disposent pour les faire valoir. Chaque citoyen européen doit en effet savoir que son État lui confère un certain nombre de droits, dont celui d'étudier librement en Europe ou encore celui de faire reconnaître un diplôme obtenu en Europe dans chacun des autres États membres. C'est d'ailleurs ce pourquoi le programme Erasmus a été créé, il y a 26 ans.

Y est-on arrivé ? Un espace européen de l'enseignement supérieur existe-t-il aujourd'hui ? Cet espace existe bel et bien et son territoire s'étend au-delà des

frontières de l'Union européenne. En plus des 27 États membres, il inclut les États de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) et les deux États candidats à l'UE (la Croatie et la Turquie), soit 33 pays au total. On peut aujourd'hui parler d'une Grande Europe de l'enseignement supérieur. La structuration de cet espace s'est accélérée en 1998 avec la mise en œuvre du processus de Bologne à qui l'on doit l'organisation de l'enseignement supérieur en trois cycles (licence, Master, doctorat) ou encore le système des crédits ECTS. Ce sont d'ailleurs les crédits ECTS qui permettent aux étudiants de valider les acquis de leur mobilité et de les inscrire dans leur parcours de formation. L'espace européen de l'enseignement supérieur est donc bien une réalité et l'un des objectifs de la stratégie 2020 de la Commission européenne est de rendre cet espace accessible à un plus grand nombre pour atteindre 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans.

Pensez-vous qu'un étudiant Erasmus soit plus sensible à la citoyenneté européenne qu'un autre étudiant ?

Plus sensible, pas obligatoirement. Davantage sensibilisé, certainement. Un étudiant Erasmus est par définition ouvert aux autres cultures. Sa connaissance de l'autre lui permet de mieux en comprendre et de mieux en respecter les différences. Au cours de sa mobilité, l'étudiant Erasmus prend aussi conscience de l'existence de valeurs communes à l'ensemble des populations d'Europe, telles que le principe de démocratie ou encore la notion d'égalité. Cela suscite généralement un sentiment d'appartenance à l'Union européenne comme citoyen de l'Europe. En plus des compétences d'adaptation et des connais-



Nuit des étudiants du Monde - Photo ESN France.

sances linguistiques, un étudiant Erasmus développe donc au cours de sa mobilité des compétences sociales et civiques. Rappelons que ces dernières ont été jugées primordiales par la Commission européenne qui les a intégrées dans le socle des 8 compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Comment votre Agence travaillera-t-elle la thématique de l'année ?

Notre Agence organise à Bordeaux, les 13 et 14 mai prochains, une conférence nationale sur le thème de la citoyenneté européenne. Elle rassemblera tous les grands acteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle : établissements scolaires, rectorats, universités, grandes écoles, CFA, organismes de formation, CCI, collectivités territoriales... Ce sont plus de 300 personnes qui seront réunies dans les locaux du Conseil régional d'Aquitaine. Nous espérons que la conférence suscitera des envies parmi les établissements, les organismes et les entreprises participants et que de nombreux projets verront le jour l'an prochain. Le 15 mai après-midi, c'est un événement à destination du grand public et des associations que l'Agence propose au Rocher de Palmer, centre des musiques du monde de la métropole bordelaise. Il s'agit d'un véritable forum participatif où chacun pourra s'exprimer sur son sentiment d'appartenance à l'identité européenne depuis son ancrage territorial. Les débats alterneront avec des pauses musicales multiculturelles : un grand moment de rencontres auquel nous convions le plus grand nombre. ■

INFO + blog.2e2f.fr



Nuit des étudiants du Monde -
Photo ESN France.

10^{ème} Nuit des étudiants du monde

Par Flavie Chollet-Garnier, Secrétaire générale ESN France

« La nuit des étudiants du monde », soirée de bienvenue pour les étudiants internationaux, a célébré ses 10 ans en octobre 2012 ! C'est devenu une tradition dans la vie lyonnaise. Les étudiants internationaux sont invités à fêter leur arrivée à Lyon et leur rentrée universitaire lors de la NEM (nuit des étudiants du monde). Un moment festif, convivial et musical offert par la ville de Lyon en partenariat avec le CROUS et le Pôle de Recherche d'Enseignement Supérieur de Lyon.

En première partie de soirée, un village associatif international est organisé depuis plusieurs années par ESN CosmoLyon. Cette plate-forme réunit une vingtaine d'associations et d'organismes pouvant aider les étudiants à s'intégrer en découvrant les aides dont ils peuvent bénéficier et les activités culturelles, sportives ou sociales de leur ville d'accueil.

ESN CosmoLyon est choisie chaque année par la Ville, en tant qu'association phare de l'accueil des étudiants internationaux à Lyon. L'association coordonne la plate-forme associative grâce à son expérience et à sa connaissance des associations internationales lyonnaises. Cette année, elle a par exemple convié l'Aecal

(association des étudiants africains), Teje (association des étudiants d'Amérique latine), Aegee (association des états généraux des étudiants de l'Europe) etc. Partenaire de confiance de la Ville, cette soirée est l'une des activités principales de l'association qui s'investit pendant plusieurs mois sur sa préparation et recrute même un service civique tous les ans afin que ce projet soit une réussite.

« La nuit des étudiants du monde » est devenue un événement incontournable dans le séjour des étudiants en échange à Lyon, inspirant d'autres villes françaises à décliner le projet. Village associatif, jeux du monde et concerts constituent la trame commune de cette soirée. Le projet va continuer à se développer, permettant à la NEM d'affirmer son statut de grande soirée d'accueil des étudiants internationaux en France, en octobre 2013.

C'est naturellement que les associations locales ESN se mobiliseront davantage sur les éditions à venir, à l'image d'Open Up lors de la NEM parisienne, ou Autour du monde pour la soirée nantaise, en étant présents ou en prenant une part plus importante dans l'organisation comme le fait ESN CosmoLyon en coordonnant la plate-forme associative.

2012 a marqué les 10 ans de la NEM à Lyon et la création de la même soirée dans d'autres villes de France, 2013 marquera le développement national de ce grand moment d'accueil international. ■

Info + www.ixesn.fr

Villes engagées



Initiée par la Ville de Lyon, il y a 10 ans, aujourd'hui soutenue et encouragée par l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), la Nuit des Étudiants du Monde a été organisée pour la première fois, en simultané dans 10 grandes villes françaises :

Aix-en-Provence, Amiens, Lille Métropole, Lyon (et Villeurbanne), Marseille, Montpellier, Nantes, Reims, Paris et Toulouse.

En 2012, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso était également pour la première fois, marraine de l'opération. D'ores et déjà, l'AVUF a programmé une réunion d'organisation le 13 février pour la prochaine « Nuit des Étudiants du Monde » en conviant également les PRES partenaires de la manifestation, les villes non adhérentes à l'AVUF et l'Agence 2E2F... ■

Info + <http://www.avuf.fr>



Page 19 et 20

Bouygues Construction signe le premier contrat Public-Public à Bordeaux : il ne s'agit pas d'un contrat de partenariat public /privé (PPP) classique, mais d'un montage dit innovant public-public.

[Lire la suite](#)



Page 21 et 22

Laure Endrizzi, Chargée de recherche à l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ) présente un **Guide de compétences** pour le niveau licence de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne. Zoom sur **Dossier d'actualité Veille et Analyses** de l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ).

[Lire la suite](#)



Page 23

Zoom sur le Dossier d'actualité Veille et Analyses n°78 de l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ). **Les technologies numériques dans l'enseignement supérieur, entre défis et opportunités.**

[Lire la suite](#)



Page 24

Dans la Région Rhône-Alpes, **StaRTer** vise à renforcer les liens entre ces territoires et les universités par le biais des **stages professionnalisants**.

[Lire la suite](#)



Page 25

La **co-construction des savoirs en accord avec les besoins du terrain** et l'effet démultiplicateur de l'acquisition des connaissances font écho aux enjeux de la Responsabilité Sociétale des Universités. Zoom sur le camp de réfugiés de **Dzaleka, au Malawi**.

[Lire la suite](#)



Bouygues Construction signe le premier **contrat Public-Public à Bordeaux**

Bouygues Construction vient de livrer l'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, dont il assure l'exploitation-maintenance et finalise également la deuxième phase des travaux de conception-construction du Centre de Clignancourt Université Paris IV Sorbonne et exploitera les installations pendant 28 ans.

En novembre dernier, DV Construction, Quille Construction et Exprimm, filiales de Bouygues Construction, ont signé, dans le cadre d'un groupement, un contrat d'un montant total de 122 millions d'euros pour la 1ère phase de la rénovation et restructuration des bâtiments du secteur Sciences et Technologies de l'Université Bordeaux I. La part de Bouygues Construction est de 116 millions d'euros.

STRATÉGIE DE SITE

Porté par l'Université de Bordeaux, le projet intitulé « Vers un nouveau modèle d'université », vise à faire du campus bordelais une grande université européenne pluridisciplinaire ancrée au cœur d'un territoire attractif et dynamique dont elle constitue l'un des leviers essentiels de la compétitivité et du développement économique. Ce nouveau modèle s'appuie sur les volets formation, recherche et es-

prit de campus pour développer le volet immobilier au service des ambitions fixées.

L'Université de Bordeaux a articulé son projet autour de trois orientations emblématiques la positionnant comme site pilote :

- la promotion de nouvelles approches pédagogiques axées sur le parcours de l'étudiant et la professionnalisation à chaque niveau diplômant ;
- la définition d'une stratégie scientifique structurée en trois départements : Sciences et Technologies, Biologie-Santé, Sciences Humaines et Sociales, déclinés en pôles d'excellence ;
- la transposition du projet pédagogique et scientifique dans l'organisation spatiale de l'université.

Avec 80 000 étudiants sur l'ensemble de son territoire, l'agglomération concentre 75% des étudiants aquitains et joue un rôle moteur en matière de vie universitaire. Ce

sont également 10% des habitants de l'agglomération qui étudient ou travaillent à l'Université de Bordeaux. Ainsi, elle génère par elle-même une importante activité économique (emploi, innovation, transfert...) essentielle pour le territoire, ce qui présente un atout majeur pour son développement.

(suite page 19)

Bordeaux en chiffres

- 63 000 étudiants dont 3 000 doctorants
- 3 100 enseignants et enseignants-chercheurs
- 2 600 personnels techniques et administratifs
- 110 unités de recherche dont 70 mixtes
- 550 000 m2 de surfaces bâties
- et 279 000 m2 d'installations sportives
- 10% des habitants de l'agglomération étudient ou travaillent à l'Université de Bordeaux.



FORME INNOVANTE

Le projet qui fait partie de l'Opération Campus, est conçu sous la forme innovante d'un contrat de « conception-réalisation-maintenance » (CRM) d'une durée de trente ans et porte sur 16 bâtiments.

DV Construction et Quille Construction sont en charge de la rénovation de 12 bâtiments datant des années 1960 et de la construction de 4 bâtiments neufs, pour une surface totale de 87 000 m².

Exprimm, spécialiste du « facility management » et filiale du pôle Énergies et Services de Bouygues Construction, assurera la maintenance des bâtiments pendant 27 ans. Le financement de l'opération n'est pas inclus dans le contrat : il ne s'agit pas d'un contrat de partenariat public / privé

(PPP) classique, mais d'un montage dit innovant public-public. Il est entièrement pris en charge par le client, la Société de Réalisation Immobilière et d'Aménagement (SRIA), société à capital public et filiale de l'Université de Bordeaux. La SRIA a pour actionnaires l'Université de Bordeaux (majoritaire), le Conseil Régional d'Aquitaine et la Caisse des Dépôts et Consignations.

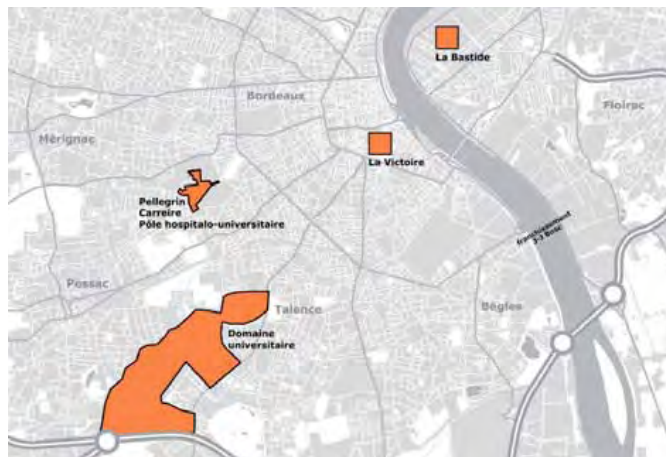
CAMPUS DURABLE

Le respect de l'environnement et l'amélioration de la performance énergétique sont au cœur de ce projet, ce qui illustre l'ambition de Bouygues Construction en matière de construction durable. Les bâtiments anciens, qui consommaient beaucoup d'énergie, seront complètement requalifiés et élevés aux meilleurs niveaux

de performance sans pour autant modifier l'aspect architectural, faisant partie du patrimoine de l'université. Tous les bâtiments seront certifiés HQE et labellisés BBC Rénovation. Plusieurs d'entre eux comporteront un concept bioclimatique innovant : fermée l'hiver, la façade accumule les apports solaires et permet de réaliser des économies. Ouverte l'été, elle permet le rafraîchissement des bâtiments. Un bâtiment à énergie positive (BEPOS) sera construit.

Le groupement a également pris des engagements forts en matière d'emploi. 50% des lots seront confiés à des PME. Le groupement s'est aussi engagé sur la mise en place d'un dispositif spécifique destiné aux personnes en insertion sociale. ■

Info + www.univ-bordeaux.fr



A Saint-Etienne, des référentiels licence **ancrés dans le territoire**

A Saint-Etienne, les titulaires d'une licence de géographie sont capables d'appliquer les outils de l'analyse géographique, de monter et réaliser des études (audit, diagnostic), et d'analyser l'évolution et le fonctionnement des sociétés et des espaces. Ils possèdent des connaissances spécifiques à leur environnement culturel et professionnel et également des connaissances en langues étrangères et en informatique, notamment en géomatique. Sur un plan méthodologique, ils savent identifier et poser une problématique, organiser un projet, rechercher et traiter de l'information, et communiquer par écrit et par oral.

Chronique



**Par Laure Endrizzi,
Chargée d'étude et de
recherche au service
Veille et Analyses de
l'Institut Français de
l'Éducation (IFÉ)**

L'Université Jean Monnet a publié en juin 2010 un *Guide de compétences* pour le niveau licence. Il s'agit d'une initiative locale, bien antérieure à la consultation sur les référentiels lancée par le MESR en 2011 dans le cadre de la phase 2 du Plan de réussite en licence, conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 1er août 2011.

PORTAGE POLITIQUE FORT

C'est en 2008 en effet, quelques mois après la promulgation de la LRU, qu'est lancée la plate-forme d'insertion professionnelle de l'UJM, fruit d'une volonté de la Présidence de l'université de rassembler, dans une démarche partenariale, l'ensemble des acteurs concernés par l'insertion professionnelle des étudiants.

Avec un premier chantier d'envergure, fédérateur mais aussi « professionnalisant » pour la nouvelle équipe : traduire les licences généralistes en compétences professionnelles, afin d'améliorer la lisibilité des diplômes. La perspective

est triple : il s'agit de permettre aux étudiants de faire des choix informés, de fournir aux diplômés un outil de valorisation de leurs compétences et de mettre à disposition des employeurs un outil de recrutement. Le contexte est favorable : outre une équipe présidentielle mobilisée, l'UJM peut compter sur sa bonne connaissance du monde socio-économique et ses relations avec les entreprises du territoire.

FÉDÉRATEUR ET PROFESSIONNALISANT

La démarche sera donc concertée et conduite en mode projet. Six étapes jalonnent la conception du guide de février 2008 à juin 2010 :

- une journée d'échange entre les enseignants volontaires et les professionnels de l'APEC, aboutit à une définition commune et partagée de la compétence, constituée de capacités (savoir-faire opérationnels applicables à des activités), de connaissances (relatives à la discipline d'étude, à l'informatique et aux langues) et de démarches méthodologiques et intellectuelles ;
- des rencontres individuelles avec les responsables de licence conduisent à l'élaboration d'une première mouture décrivant les principaux acquis de la formation ;
- une relecture de cette première mouture par des experts de l'emploi et des représentants des milieux socio-économiques visés par les débouchés permet de confronter les vues et donne lieu à des



Téléchargez le Guide des compétences sur :
<http://portail.univ-st-etienne.fr>

recommandations ;

- ces recommandations sont ensuite discutées lors d'allers-retours entre les chefs de projet et les enseignants ; les fiches sont ajustées tandis que chaque participant s'approprie dans le même temps le référentiel ;
- la rédaction définitive est confiée à un professionnel de l'APEC, sur la base des documents issus des phases précédentes. Des groupes miroirs (étudiants et employeurs) sont mis en place pour valider l'architecture finale du guide ;
- une opération de lancement est organisée par l'université, avec tous les partenaires locaux, à l'occasion de la publication du guide.

(suite page 22)



(suite de la page 21)

C'est donc sur une collaboration itérative de plusieurs partenaires que se fonde la démarche déployée à l'UJM : les enseignants se sont engagés dans l'exercice de traduction des contenus de leurs formations en compétences ; l'APEC est intervenue au début et à la fin de processus ; le MEDEF Loire, à l'origine de la demande, s'est investi d'abord dans la lecture critique du guide, puis dans sa promotion auprès des entreprises.

Le guide est aujourd'hui utilisé dans les modules de « projet personnel et professionnel » et de « préparation à l'insertion professionnelle ».

PERSPECTIVES

La prochaine étape sera de mettre en synergie le référentiel local avec le référentiel national, au moment où il s'agira de redéfinir les maquettes pour l'habilitation. Quant aux Masters, le chantier est en cours, échéance en 2013.

Une ombre au tableau ? L'influence sur les pratiques pédagogiques, mais ce n'est pas une surprise : la réception reste marginale chez les enseignants-chercheurs qui n'ont pas participé à l'exercice, les évolutions relèvent plus de l'individuel que du collectif. Pour le VP insertion, l'accompagnement pédagogique est primordial. L'UJM vient de prendre son adhésion au réseau PENSERA : un pas supplémentaire, en faveur d'une approche par compétences à l'université, dont la réussite passe par une pédagogie plus exigeante et un système d'évaluation à repenser. Les stages ne deviendront pas obligatoires en licence.

Merci à Jean-Luc Fugit, Vice-président délégué à l'insertion professionnelle et à la réussite étudiante, et à Murielle Arnaud, Directrice des formations et de l'insertion professionnelle, pour leurs témoignages. ■

INFO + : <http://portail.univ-st-etienne.fr/>

Publications

Le service de Veille et Analyses de l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ) publie chaque mois un Dossier d'actualité Veille et Analyses dont certains concernent l'enseignement supérieur. Résumé du dossier réalisé par Laure Endrizzi sur Les technologies numériques dans l'enseignement supérieur, entre défis et opportunités.

Les technologies numériques constituent-elles un levier pour la modernisation de l'enseignement supérieur et en particulier pour la rénovation de la pédagogie ? Comment les pratiques numériques des étudiants et des enseignants ont-elles évolué dans la dernière décennie et en quoi ces pratiques influencent-elles les attentes en terme d'apprentissage et les conceptions de l'enseignement ? L'utilisation des technologies a-t-elle un impact sur les performances des étudiants ? Et d'une façon générale quelle plus-value réside dans la relation entre pédagogie et technologie et dans quelles conditions cette plus-value opère-t-elle ?

Ce dossier tente d'examiner ces questions à la lumière de quelques travaux de recherche publiés dans les 10 dernières années en France, en Europe et en Amérique du Nord.

L'analyse montre que si les opportunités liées au numérique semblent mieux partagées, seule une approche intégrée à l'échelle de l'établissement peut constituer un terrain fertile pour le passage de configurations expérimentales à une rénovation plus profonde des pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

Une telle transition vers l'« université numérique » requiert de relever plusieurs défis, au plus près des besoins des acteurs : celui de la littératie numérique, à la fois pour les étudiants, les enseignants et tous les personnels de l'université ; celui de l'accompagnement par les professionnels de l'ingénierie pédagogique et celui de la reconnaissance de la mission d'enseignement des enseignants-chercheurs. Un dernier défi majeur consisterait à faire en sorte que des recherches plus ambitieuses puissent être menées pour apprécier la pénétration des technologies dans l'enseignement supérieur et pour mieux comprendre les changements associés aux usages et les conditions de ces changements.

INFO + <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=789&lang=fr>



Stages intégrateurs

Par Maud Hirczak, chargée de mission StaRTER

Dans le cadre de sa politique d'enseignement supérieur et de recherche, la Région Rhône-Alpes, via l'appel à projet Université Citoyenne et Solidaire (UCS), incite les universités et le monde de la recherche en général à « élargir leur rôle vers des populations et des territoires qui en sont culturellement, socialement et géographiquement éloignés ». StaRTER s'inscrit dans ce dispositif depuis 2010 en visant à renforcer les liens entre ces territoires et les universités par le biais des stages professionnalisants.



Ce projet part d'un double constat. Les stages (dans les formations de Licence Pro et Master, mais également BTS et DUT) sont un moyen privilégié d'accroche entre les universités et les territoires en marge des aires d'influence et des réseaux universitaires. Ces territoires peinent souvent à attirer des stagiaires, pour des raisons pratiques (éloignement, logement...), mais également du fait d'une méconnaissance mutuelle. Or, ces stages constituent de véritables vecteurs d'innovation industrielle, sociale ou territoriale. En ce sens, favoriser la présence de stagiaires sur ces territoires contribue à l'apport de solutions nouvelles pour la territorialisation de l'université, au-delà des pôles métropolitains qui, de plus en plus, concentrent les structures de formation supérieure et de recherche.

APPROCHE TERRITORIALE

Chaque territoire concerné par cette démarche désigne une personne « relais » (en moyenne, environ 20 jours par an dédié à StaRTER), qui travaille en collaboration étroite et avec l'appui du chargé de mission StaRTER. Ce dernier, en lien avec les partenaires du dispositif, propose aux territoires impliqués une assistance dans le repérage et la formalisation des offres de stages émanant du territoire puis dans leur diffusion auprès des formations identifiées comme y répondant de la meilleure des manières, mais également un accompagnement dans l'animation du réseau de stagiaires sur le territoire.

En parallèle, le territoire s'engage à :

- sensibiliser les structures d'accueil poten-

tielles au sein du territoire concerné pour faire émerger ou formaliser des offres de stages ;

- proposer aux stagiaires des commodités pratiques facilitant leur arrivée sur le territoire (ex : relais vers des associations d'aide au logement, informations sur les déplacements, les loisirs, complément de bourse...) et permettant d'accroître son attractivité auprès des étudiants potentiellement intéressés ;
- animer le réseau des stagiaires afin de favoriser la mise en place d'une dynamique autour d'un projet de territoire.

Une assistance et une mise en relation des territoires et animateurs locaux impliqués dans le dispositif est assurée au travers d'outils d'information et de rencontres régulières (trimestrielles).

PERSPECTIVES

Depuis mars 2010, le dispositif est actif en Val de Drôme. Sur les deux années universitaires précédentes, il a permis l'accueil et la mise en réseau d'une quarantaine de stagiaires relevant de disciplines diversifiées, mais impliqués dans les champs d'intervention assez largement communs (environnement, agriculture, énergie) du Grand Projet Rhône-Alpes Biovallée.

Depuis janvier 2012, StaRTER élargit son action à d'autres territoires de Drôme et d'Ardèche, grâce à un partenariat avec le CERMOSEM (Université Grenoble 1), le Conseil Général de l'Ardèche, le Conseil Général de la Drôme, l'Agence de Développement Universitaire Drôme-Ardèche (ADUDA) et le Grand Projet Rhône-Alpes Biovallée®.

L'appui scientifique est quant à lui apporté par le réseau UniTer-Ra. En plus du Val de Drôme, le dispositif est ainsi expérimenté en Ardèche méridionale (en lien avec la Maison de l'Emploi et de la Formation et le Pays d'Ardèche méridionale) avec le Grand Projet Rhône-Alpes Rhône médian.

Au-delà de sa consolidation sur les territoires engagés, l'ambition de ce projet est d'être mobilisable, à terme, à l'échelle de Rhône-Alpes. Il sera ainsi intégré à une interface plus large qui vise à faciliter l'émergence et la prise en compte des demandes socio-économiques des territoires. ■

INFO + <http://uniter.rhonealpes.fr>

Mieux comprendre

Le projet StaRTER a un triple objectif.

■ **Susciter et faciliter la venue et l'accueil de stagiaires** sur des missions en rapport avec les axes du projet de territoire et au travers d'une démarche, d'une part, de sensibilisation et d'assistance des structures d'accueil potentielles (entreprises, collectivités, associations...) et d'autre part, de mise en relation avec les formations universitaires correspondantes.

■ **Mettre les stagiaires en réseau** (ainsi que leurs tuteurs) **et donner une valeur ajoutée et un sens supplémentaire au stage** à travers des rencontres régulières visant à faciliter leur intégration et leur vie quotidienne dans le territoire, mais également à les sensibiliser au projet de territoire.

■ **Favoriser l'innovation** à travers la confrontation opérée par et via les stagiaires entre des disciplines et des activités souvent complémentaires, mais que le quotidien professionnel ou universitaire tend souvent à cloisonner.



L'ORSU a été initié par l'Afey et Unicef France, en association avec l'ARF, l'AVUF et la CPU, avec le soutien de la MGEN et en partenariat avec Universités & Territoires. Le comité d'orientation est présidé par Camille Galap. Retrouvez les contributions et bonnes pratiques de l'ORSU.

Enseigner dans un camp de réfugiés

Par Nina Schmidt, chargée de mission de l'ORSU

La co-construction des savoirs en accord avec les besoins du terrain et l'effet démultiplicateur de l'acquisition des connaissances font écho aux enjeux de la Responsabilité Sociétale des Universités. Exemple avec une pratique impliquant des acteurs du monde entier : l'enseignement supérieur au camp de réfugiés de Dzaleka, au Malawi.

Le camp de Dzaleka au Malawi compte 16 000 réfugiés originaires de la RDC, du Rwanda et du Burundi. La durée moyenne de leur séjour dans le camp est de sept ans. Les difficultés y sont multiples : problèmes sanitaires, tension tribales, classes surchargées, accès limité des filles à l'éducation et accès limité à l'enseignement supérieur. De plus, il est interdit de travailler et de vivre en dehors du camp.

En 2009, les représentants de 29 universités catholiques regroupées en consortium depuis 2007, se rendent au camp de Dzaleka. Leurs visites permettent le diagnostic des besoins en enseignement supérieur et en formation continue des réfugiés. Le programme JCHEMA (Jesuit Commons Higher Education at the Margins) est alors lancé et bénéficie dès 2010, du soutien matériel de Microsoft. Ainsi, les universités s'engagent à délivrer des certifications et à proposer une offre de cours en ligne et d'enseignants.

DES FORMATIONS DE TERRAIN

L'offre actuelle de formations, opérationnelle depuis 2011, se compose d'un diplôme en sciences humaines (3 ans – 45 crédits transférables), et de formations de six mois.

Le diplôme en sciences humaines permet l'obtention de 45 crédits ECTS sur trois ans. Il se compose de quinze cours en ligne de huit semaines. Les enseignements destinés à des publics standards sont adaptés au public spécifique de réfugiés. Les enseignants sont bénévoles. Les bénéficiaires disposent d'un tutorat étudiant en ligne et également sur le site même, où se constituent aussi des groupes de discussion. Cette formation touche 90 étudiants à Dzaleka et 220 au niveau mondial.

La formation continue se compose, elle, d'enseignements en face à face sur le site, ainsi que de recherches en ligne, de travaux pratiques et/ou de stages de six mois. 200 étudiants sont concernés depuis 2011. Ces formations au service de la communauté émanent de l'identification des besoins du territoire et leur contenu est même co-construit avec la population bénéficiaire. Sont par exemple proposées : une formation au développement d'outils de sensibilisation à l'égalité entre les hommes et les femmes ; une formation au journalisme communautaire (qui compte 19 étudiants) afin de favoriser l'information de la communauté ; une formation de 14 réfugiés à l'aide psychologique, afin de leur permettre de mieux accompagner les autres réfugiés

du camp face aux traumatismes ; une formation à l'enseignement de l'anglais, qui bénéficie à 200 nouveaux arrivants par mois ; et enfin, une formation en micro-entrepreneuriat de quatre femmes de la coopérative de couture Umoja dans l'objectif de pérenniser la coopérative.

EFFET DÉMULTIPLIEUR

Ce dernier cycle d'enseignements en micro-entrepreneuriat a également pour but d'assurer la formation d'autres membres de la coopérative en langue locale. De même, les bénéficiaires de la formation d'anglais enseignent bénévolement l'anglais dans le camp : pour chaque étudiant formé, environ 30 réfugiés accèdent ensuite à des cours d'anglais. S'ajoute à cela l'engagement solidaire de bon nombre de ces étudiants en faveur de l'éducation, par l'accompagnement de familles dans l'apprentissage. L'effet se démultiplie donc parmi les réfugiés.

Certes, les difficultés d'un tel programme existent. Elles sont autant matérielles que symboliques : lenteur de la connexion informatique, faible niveau de langue et de connaissances informatiques du public bénéficiaire, accès difficile aux ouvrages universitaires, manque d'enseignants, recours au bénévolat, etc. Mais cette expérience de coopération décentralisée permet aussi, aux enseignants et aux enseignements, d'évoluer au contact des besoins d'un territoire. Ainsi, s'ouvrent de nouveaux champs de recherche et se créent de nouvelles collaborations. La mission sociale, et dans ce cas précis, également morale des universités peut désormais dépasser les limites du local. ■

INFO + www.orsu.fr





Débats et rebonds

Au sommaire de ce numéro une contribution de Brigitte Régaldie à l'ORSU et un exposé de Bernard Pouyet dont nous publions la première partie. N'hésitez pas à nous envoyer vos articles !



Encore un effort !

Par Brigitte Régaldie

Responsable du Service Université Recherche à la Mairie de Lyon, membre de l'AVUF et représentante de l'AVUF au conseil de l'OVE

On a vu l'Université partir à la conquête, ces dernières décennies, du grand marché de la connaissance : résultat d'une croissance, jamais vue encore, de la démographie des apprenants dans le monde, et de leur mobilité internationale. Le savoir ajoute-t-il donc de la valeur à l'économie marchande ?

C'était pourtant une sorte de lieu commun que de reconnaître une valeur d'échange à l'acquisition des connaissances et la plupart des sociétés humaines, qui avait mis l'éducation au cœur de leur projet de développement, avait fait ce pari de l'intelligence collective, dans le savoir partagé.

Notre géographie urbaine actuelle de l'humanité nous pousse à aller plus loin : nos « big métropoles » seront forcément durables, solidaires et responsables si elles veulent demeurer des « sociétés humaines ».

Tout l'effet papillon est là : plus le niveau de connaissance des risques, des enjeux et du rôle de chacun dans notre développement humain sera connu et partagé, mieux chacun saura définir ses limites, ses contraintes, ses marges d'action individuelles et sociales. Dans ce jeu, où tout le monde gagne, il faudra aussi acquérir un savoir être ensemble, seule garantie de pérennité : la responsabilité individuelle dans la responsabilité collective. Nos systèmes d'acteurs, nos modes d'organisation du travail, d'acquisition des compétences, nos codes, nos rites de diplomation pourront alors être nos cadres de valeurs sociétaux.

Et nos institutions, nos services publics les plus proches des citoyens (l'Université, les collectivités locales) en seront forcément les médiateurs, les interfaces et les moteurs parfois.

Ainsi, des initiatives ont déjà amené ces acteurs à travailler ensemble dans une perspective généralement économique : schéma de développement territorial, stratégie partagée de rayonnement international, de réussite professionnelle.

Encore un effort ! Encore un pari d'intelligence collective ! Il

manque un volet à ces modèles collaboratifs : l'intégration de la responsabilité sociétale dans notre conception du développement humain. En effet, les trois piliers du développement durable sur lesquels repose la notion même « en équilibre » sont l'économique, l'écologique et le social.

La responsabilité sociale est à la jointure entre le profit personnel et le bénéfice collectif ; dans une société vivable et équitable, où chacun doit pouvoir imaginer, trouver sa place et valoriser son potentiel. Ainsi, la notion même d'ascenseur social ne peut se concevoir sans la dynamique et la régulation des conditions d'accès au savoir pour les plus démunis.

La satisfaction des besoins « élémentaires » des étudiants pourrait rejoindre, en France, les standards des campus internationaux, notamment avec le Plan campus. Puis, dans la pyramide de Maslow des besoins, tous les étudiants pourraient se loger, se nourrir et se soigner : en résumé, bénéficier de conditions matérielles correctes. Cela ne suffira cependant pas à combler le manque de culture générale, les codes sociaux et comportementaux que les étudiants issus des milieux défavorisés n'auront jamais acquis. La réussite des étudiants dépend pour une bonne part de leur orientation, puis de leurs représentations économiques et sociales et enfin, des conditions matérielles de réalisation des études supérieures.

A chacune de ces étapes, la collectivité peut intervenir : accompagnement scolaire, information, préparation, développement des compétences, valorisation des aptitudes à travers le maillage associatif, accès aux entreprises, plate-forme de travail collaboratif...

Tous les partenaires qui se sont engagés aux côtés des établissements d'enseignement supérieur ces dix dernières années dans des investissements économiques massifs, ont donc un nouveau challenge : celui de créer les conditions de l'insertion sociale et économique des jeunes apprenants. ■

La montée en puissance de la relation villes-universités (1^o partie)

Par Bernard Pouyet, Ancien Président de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

Les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment à travers les débats conduits sur les territoires ont montré, s'il en était encore besoin, combien les universités, entendues au sens large, constituaient un enjeu majeur du développement local (...). Pourtant, ce n'est pas d'aujourd'hui que les universités se territorialisent, et qu'elles entretiennent des relations, notamment, avec les villes.

Du Moyen-Âge à la Révolution, les 22 universités, progressivement créées, dépendent des villes qui les logent et supportent la charge du traitement des maîtres.

Déjà les universités sont objet de concurrence entre les villes, qui se les disputent. Ainsi les grenoblois aiment à se prévaloir de la bulle papale qui fonda en 1339 leur université, mais ils feignent d'ignorer que, dix ans plus tard, la ville de Valence récupérait l'université du Dauphiné, son conseil des élus offrant des conditions plus favorables pour l'épanouissement de l'université que sa rivale grenobloise.

La Troisième République naissante, qui fait du « haut-enseignement », une priorité, puisqu'il doit irriguer tous les autres ordres d'enseignement », met à contribution les villes pour l'édification des « palais universitaires », qui sont construits alors à Lyon, Lille, Bordeaux, Toulouse, Grenoble. ... Le plus célèbre d'entre eux étant la Sorbonne.

Pourtant, s'il convient de mentionner ces lointains précédents historiques, on ne saurait méconnaître que l'essor de l'ESR, en France, jusqu'à ces vingt à trente dernières années, a été exclusivement une « affaire d'État ».

Par exemple, dans les années 1960 / 1970, la construction des « campus à la française », a été de la seule responsabilité de l'État, qui les a érigés, sans concertation avec les villes, voire contre la volonté des communes-support. Mettant en œuvre une pensée urbanistique, fondée sur le fonctionnalisme et le zonage, l'État a produit des campus inachevés, mais surtout en rupture avec la ville et les quartiers. Rupture physique, que les événements de 1968 vont doubler d'une rupture idéologique et sociétale. On est loin, dès lors de la relation villes-universités...

La rencontre entre villes et universités, et plus généralement les territoires, telle qu'elle se poursuit aujourd'hui, peut être très exactement datée. Elle se réalise à travers le « Schéma de développe-

ment des enseignements supérieurs » intitulé « Schéma Universités 2000 », présenté en Conseil des ministres le 7 mai 1991, déjà après la tenue d'Assises Régionales, puis d'Assises Nationales, en 1990.

Ce plan d'envergure, que l'on doit à Lionel Jospin et à son conseil pour l'ESR, Claude Allègre, répond à une explosion, sans précédent, de la démographie étudiante ; c'est essentiellement un programme de constructions immobilières, mais par son ampleur et sa mise en œuvre, il amorce une transformation profonde de l'université.

Du Schéma U2000, on retiendra, notamment deux éléments :

Il mobilise l'ensemble de la Nation sur l'université. Le gouvernement obtient que la moitié de son financement, (16 milliards de francs sur 32), soit supporté par les collectivités locales. Ce « coup de bluff et/ou coup de génie, » selon l'expression de François Fillon, devenu à son tour Ministre de l'ESR, qui consiste à faire payer les collectivités territoriales pour les universités et la recherche ouvre une pratique qui, de Contrat de Plan Etat / Région, (CPER) , en Contrat de Projet Etat / Région, du Programme U 3 M et de l'Opération Campus aux Investissements d'avenir, verra les collectivités locales participer désormais au financement de l'ESR, sans dévolution préalable de compétence.

Enfin, c'est aussi au Schéma U 2000 que l'on doit la formulation de la double dialectique : de l'université dans la ville et de la ville, (de la vie ?), dans l'université.

Cette introduction historique, trop rapide, révèle que, quelque soit l'existence de précédents historiques non dénués d'intérêt, la montée en puissance de la relation villes-universités, est un phénomène, somme toutes, récent, dont on est loin d'avoir mesuré toutes les conséquences.

Aussi peut-on avancer que, si le principe de la relation villes-universités semble désormais acquis, mais que cette relation reste largement à organiser et à approfondir.

Suite dans les prochains numéros

- Le principe de la relation villes – universités semble acquis
- Une relation qui reste à organiser.



Brèves

■ **Le CNOUS a publié le 7 décembre 2012, les résultats définitifs des élections étudiantes aux CROUS.** L'Unef reste majoritaire, avec 79 élus soit 12 de plus qu'en 2010. La Fage gagne 17 élus, passant de 40 élus en 2010 à 57 élus. Selon le Cnous, le taux de participation national s'élève à 9,10 %. Le 25 janvier lors des élections pour le CNOUS, l'Unef a obtenu 4 sièges, la Fage 3, PDE 1 et le Mét aucun. Cette répartition des sièges est identique à celle de 2010.

■ **Note 303 décembre 2012 du Cereq :**

En 2010, le taux de chômage des jeunes sortis de l'enseignement professionnel secondaire trois ans plus tôt varie de 3 % à 45 % selon la spécialité de formation. Si les bacheliers accèdent plus facilement à l'emploi que les titulaires d'un CAP ou d'un BEP, l'approche par le seul niveau de diplôme s'avère donc réductrice pour analyser l'insertion. L'évolution des métiers explique certaines difficultés, et vient interroger la pertinence de l'architecture de l'offre de formation dans certains domaines.

INFO + www.cereq.fr

■ **Claire Guichet au nom du CESE qui vient de publier un rapport sur le logement des jeunes.** « Faciliter l'accès au logement autonome pour les 18-29 ans suppose la mise en œuvre d'un ensemble de solutions combinant orientations générales des politiques de logement et mesures spécifiques ».

INFO + <http://www.lecese.fr>

■ **Depuis le 29 janvier, les bureaux d'accueil franciliens (BRACE, BAEM) dédiés aux étudiants, doctorants et chercheurs en mobilité internationale ont changé de nom et s'appellent désormais Accéss Paris Île de France.** Soutenu par la région Ile de France et coordonné par la Cité Internationale de Paris, la fusion de ces bureaux assure plus de lisibilité et intègre le réseau européen Euraxess d'aide à la mobilité des chercheurs.

INFO + <http://www.ciup.fr/access>

■ **Vendredi 1er février, François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville et Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative ont visité les kolocations à projets solidaires (Kaps) de l'Afev, dans le quartier Mistral à Grenoble.** Les deux ministres ont découvert la résidence, les appartements et échangeront avec des jeunes « Kapseurs », étudiants engagés dans un projet social. Ils exposeront les raisons de leur engagement, ce qui les a motivé à rejoindre le projet, et quelles actions ils ont décidé de mettre en œuvre.

INFO + <http://www.kolocossolidaire.org>

■ **22ème concours de l'OVE.** Début janvier 2013, l'Observatoire national de la vie étudiante a ouvert son concours annuel : « La vie étudiante vue par les étudiants », dont la date de clôture des inscriptions est fixée au 20 février prochain

INFO + <http://www.ove-national.education.fr/>

■ **Les 9èmes journées nationales des observatoires de RESOSUP auront lieu à Rouen.**

INFO + <http://ove-ur.wix.com/ino2013.fr>

■ **Le jury vient d'annoncer les 16 équipes qui ont été retenues pour la demi-finale de la 4^e édition du Challenge Green TIC Campus.**

INFO + <http://greentic-campus.com/challenge-green-tic-campus-4eme>



Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AFIJ, l'AVUF, l'ADELE et la CPU

ISSN 2263-8431

Directeur de la publication :

Nicolas Delesque

Gérant :

Philippe Campinchi (PCC)

Comité d'orientation :

En cours de constitution

Rédaction :

Assia Talha, Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, Bruno Martin, soizic Martin, Nina Schmidt, Pierre Yves Ollivier, Jérôme Sturla.

Crédits photos et iconographies :

DR, Fotolia,

Remerciements : Florian Chapey, Flavie

Chollet-Garnier, Vincent Dupy, Laure

Endrizzi, Antoine Godbert, Loïc Gojard,

Maud Hirczak, Jean-Pierre Jambes,

Dominique Jégo, Daniel Lamar, Anne-Flora

Morin-Poulard, Bernard Pouyet, Olivier Rey,

Brigitte Régaldie, Élise Renaudin, François

Rio, Geoffroy Riondet

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100

euros HT **Institutionnel :** 500 euros HT

Parties prenantes : Convention particulière

Universités & Territoires : Chez PCC 5/7

rue de Savies 75020 Paris

Tél : 0140331793

E-mail : redaction@universites-territoires.fr

Universités & Territoires remercie

